LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Payer les cigarettes...

« Dauber le professionnalisme est bien, nous a dit un de nos bons amis, mais c'est un moyen facile. Les dirigeants des clubs peuvent payer leurs joueurs ouvertement. Au moins la situation était nette. Que ne parlez-vous de ceux qui pratiquent l'amateurisme marron ? »

Il ne sert à rien de pratiquer la politique de l'autruche. Trop de clubs dit « amateurs » — grands et petits — payaient et payent encore leurs joueurs pour que la question ne soit pas toujours, hélas ; d'actualité.

C'est pourquoi nous étions personnellement partisan du professionnalisme lors de sa création en France. S'il avait été bien compris et bien mené, il est certain qu'il aurait eu au moins l'avantage de trancher nettement la question. L'erreur première fut, d'abord, de vouloir créer un état dans l'état en accordant à quelques grands clubs le privilège des recettes; la seconde, lorsque l'expérience démontra surabondamment que la deuxième division n'était pas viable sur le plan national, fut de persévérer dans cette voie au lieu de créer des poules régionales.

Mais là n'est pas la question qui nous occupe pour le moment.

Oui ou non l'amateurisme marron continue-t-il de sévir?...

Il faudrait avoir des oeillères particulièrement larges pour répondre avec bonne foi par la négative. Chaque année, ou du moins chaque fois que les pouvoirs dirigeants le veulent bien, un charmant petit scandale éclate dans le monde sportif. Souvenez-vous des purs amateurs de l'A.S. Brestoise qui battirent un jour le Racing Club de Roubaix en Coupe de France. La Fédération, devant les multiples preuves qui lui furent fournies ne put que prendre les sanctions que l'on sait.

Mais, pour un cas qui éclate en pleine lumière, combien d'autres dont on parle toujours sans oser — ou sans pouvoir — prendre les mesures qui s'imposent.

Pourquoi?... Tout bonnement parce que les coupables, nés malins, ne s'exposent pas à être pris en flagrant délit, ce qui n'est pas difficile.

Et quand nous disons coupables, nous ne pensons pas aux joueurs qui reçoivent vingt, cinquante ou cent francs par dimanche, mais bien aux dirigeants qui les leur donnent.

Tout le mal vient de là. Il faut avoir le courage de le dire, parce que c'est la vérité. Et ce mal sera sans remède tant que les dirigeants n'auront pas compris.

Le tentateur est plus coupable que celui qui se laisse tenter. Jamais on ne nous fera croire qu'un gosse venu au football pour le seul plaisir de frapper sur une balle de cuir n'est pas disposé à continuer de goûter les joies du sport pour le sport, même le jour où il a prix conscience de sa valeur. S'il sollicite alors ses dirigeants, c'est qu'il a eu devant les yeux l'exemple de ses aînés. C'est que son esprit est déjà faussé par des précédents. Or, les précédents qui les a créés ?... Et ai ces dirigeants retrouvent fort justement notre candidat-amateur-marron en le gratifiant d'un petit discours sur les vertus du sport pur, il s'en trouvera dans un autre club pour lui accorder ce qu'il demande parce qu'il leur manque précisément pour la saison suivante un joueur à telle ou telle place.

Supprimez l'offre et vous supprimerez tôt ou tard la demande...

« Les sportifs adultes, a dit M. Jean Borotra, devront payer les joies du stade comme ils payent leurs cigarettes. »

Parfait !

Mais il faudrait que certains dirigeants ne commencent pas par leur offrir ... de payer les cigarettes !

J. P.

BOXE

Quelques décisions prises par la direction de la boxe

M. E. Gremaux, délégué général de la boxe pour la zone interdite, communique à l'intention des officiels, délégués départementaux, sous-délégués, présidents de clubs, organisateurs, les décisions prises par la direction de la boxe et qui ont été homologuées par le commissariat général à l'éducation générale et aux sports.

Jusqu'à nouvel ordre et sauf cas d'espèce qui devra faire l'objet d'une décision particulière du Commissariat général de l'éducation générale et aux sports, sur proposition de la direction de la boxe et France, les étrangers ne pourront participer à aucune compétition amicale ou officielle de boxe, tant amateur que professionnelle, que s'ils ont servi dans les armées françaises ou alliées, s'ils ont été requis civils ou prestataires ou s'ils sont en France depuis au moins cinq ans.

La direction de la boxe rappelle aux organisateurs et aux professeurs qu'ils doivent veiller avec le plus grand soin à l'examen médical des boxeurs qu'ils engagent et ne pas laisser paraître sur un ring des boxeurs fatigués par de précédents combats.

La responsabilité qu'ils encourreraient les uns et les autres, s'ils ne tenaient pas compte de ce qui précède, serait très sérieuse.

PRÉLÈVEMENT SUR LES RECETTES DES RÉUNIONS DE BOXE. — Conformément à l'article 6, titre 2 de la loi relative à l'organisation sportive (charte des sports) la direction de la boxe en France décide, sur la demande du Commissariat général à l'éducation générale et aux sports, d'opérer un prélèvement sur les recettes brutes de toutes les réunions de boxe tant amateurs que professionnelles organisées, soit par des associations sportives, soit par des personnes morales ou physiques autorisées par ladite direction de la boxe.

Ce prélèvement sera fait à partir du 1er juin 1941 pour la région parisienne et du 15 juin pour les autres départements français.

Le taux de ce prélèvement a été porté, pour l'année 1941 au chiffre de 5 %, net sur les recettes brutes.

D'autre part, la licence d'organisation professionnelle qui n'est livrée que pour une seule réunion est fixée au prix de 50 francs uniformément.

LE STATUT DE L'AMATEUR. — En plein accord avec la Commission des organisateurs et la Commission technique et sportive, la direction de la boxe en France a décidé qu'aucun boxeur amateur ne pourra désormais toucher une indemnité quelle qu'elle soit. Seul, le professeur ou le président de la société pourra recevoir une somme d'argent, à charge par lui de rembourser à son élève ses frais de déplacement, sur justification.

Les primes accordées aux boxeurs amateurs seront obligatoirement versées au professeur ou au président de la société qui se chargera de les transformer en nature. La direction de la boxe pourra, à tout moment, demander justification de l'emploi des fonds.

Pour les boxeurs amateurs provinciaux, les frais de voyage et de séjour seront versés au professeur ou au président de la société qui réglera ces frais sur justification.

TEMPS DE LIMITE DE REPOS ENTRE CHAQUE MATCH POUR LES AMATEURS ET LES PROFESSIONNELS. — Désormais, un boxeur amateur ou professionnel ne pourra disputer un match ou combat que tous les six jours avec un maximum de quatre matches ou combats par période de 30 jours sous la responsabilité sportive de son professeur.

Pour les compétitions, une dérogation spéciale sera accordée.

LES OFFICIELS DE LA DIRECTION DE LA BOXE. — Il est rappelé aux officiels et délégués de la direction de la boxe, qu'ils ne peuvent représenter aucune société.

LES RÉUNIONS DE BOXE. — Les réunions de boxe autorisées par la direction de la boxe ne doivent combiner à l'attention des intéressés :

Tout d'abord, elle confirme que les anciens règlements de la F.F.B. comprendre que des matches qu'elle porte cernant la pratique de la boxe, amateur ou professionnel restent en vigueur et qu'elle veillera à leur stricte application dans l'intérêt général du sport.

Elle n'hésitera pas à appliquer les sanctions et pénalités prévues par le règlement pour que la pratique de la boxe soit exempte de l'intrusion de personnes non qualifiées, autant que de combinaisons douteuses qui risqueraient de lui retirer le noble caractère qu'elle doit avoir.

Elle rappelle expressément :

Que les boxeurs, ainsi que le personnel qui les assiste doivent être dûment licenciés par la direction de la boxe ; les organisateurs sont personnellement responsables de l'application de cette règle stricte.

Toute infraction est passible de pénalités allant de la simple amende au retrait de la licence.

Il est interdit aux boxeurs de la zone occupée de s'engager en zone non occupée et réciproquement, ainsi que de s'engager pour l'étranger sans l'expresse autorisation de la direction de la boxe en France.

Le boxeur ne saurait être entouré de plus de trois personnes : le professeur, un second et un soigneur en bas du ring. Jamais plus de deux de ces personnes ne pourront monter sur le ring, il va sans dire que toutes doivent être licenciées.

Le second assistant le soigneur sera licencié de la direction de la boxe en France.

PING-PONG

Le championnat jociste

Les Tordus de Wattrelos battent le Celtic-Club de Croix par 6 à 1.

ÉCHOS et NOUVELLES

Football

Cottin, dont on se rappelle les brillantes parties sous les couleurs roubaisiennes et qui, cette saison, était au Stade de Reims, vient de joindre Le Mans. Il y entraînera l'équipe qui, la saison prochaine, doit participer au championnat de France. La nouvelle session de la 3 F.A. le verra suivre les cours d'élève-entraîneur, confiés à MM. Barreau et Banide.

* * *

Panozetti qui, depuis plus de vingt ans, remplissait les fonctions de soigneur de l'équipe de France, vient de mourir à Paris, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Athlétisme

Les Finlandais croient posséder en Bjorkloj un nouveau champion du monde des 800 mètres. Il a déjà réalisé le temps de 1' 52" 3/10 sur la distance et, de l'avis de l'entraîneur national, il ne doit pas tarder à la couvrir en moins de 1' 50".

* * *

A Pise, l'Italien Consolini a jeté le disque à 59 m. 71, tandis qu'à Budapest, Nemeth a réalisé au marteau un lancer de 49 m. 37.

* * *

De leur côté, les athlètes allemands réalisent des performances intéressantes. C'est ainsi, qu'au saut en longueur, Luther a fait un bond de 7 m. 37, tandis qu'à la perche le Docteur Haunswicker s'élevait à 4 m. 05. Le lanceur Buesse a jeté le poids à 15 m., 78 et le javelot à 63 m. 67.

* * *

En Amérique aussi on continue à relever d'excellentes performance. A New-York, Hrchie Harris a lancé le disque à 52 m. 30.

Boxe

A Nice, Pierre Louis a nettement battu aux points en douze reprises, l'Avignonnais Serrat, conservant ainsi son titre de champion national des coqs. Serrat ne fit, d'ailleurs, que remplacer pour ce combat le Niçois Trinchero, qui ne parvint pas à « faire » le poids et dut, de ce fait, déclarer forfait.

* * *

Le 18 juin, à New-York, Joë Louis défendra devant Billy Conn son titre de champion du monde des poids lourds. Conn vient d'abandonner le titre de champion des mi-lourds de manière à pouvoir rencontrer Joë Louis.

* * *

Sans combattre, Marcel Cerdan se voit déposséder de son titre de champion d'Europe. Un délai expirant le 5 juin lui avait été imparti pour la signature d'un contrat avec son challenger Gustav Eder, qu'il devait rencontrer avant le 5 juillet. Le délai a été dépassé, le titre est vacant.

* * *

A Wagram, vendredi, le Dunkerquois Devinck a subi sa première défaite de la saison, Opposé à Parisis, il mena tout d'abord le combat mais, au cours du second round, se fit cueillir par une droite au menton. Se relevant sans avoir récupéré, il encaissa plusieurs une-deux. A demi-groggy, il leva la main sans trop s'en rendre compte, mais l'arbitre intervint et rendit le geste officiel...

HIPPISME

LES COURSES

VENDREDI A MAISONS-LAFITTE

Prix d'Auxerre (A vendre, 12.000 fr., 1.100 m.): 1. Gingerbread (C. Tribond), G. 25.00, P. 12.50; 2. Zaca (C. Sautour), P. 6.50; 3. For Ever (F. Tarizzo); 4. Trémise (P. Beretti). — Parj jumelé : 36 fr.

Prix de Joigny (Gentlemen-riders, 20.000 fr., 2.000 m.): 1. Scotch (M. Philidor), G. 81.00, P. 23.50; 2. Mercury Boy (M. Hovel), P. 46.50; 3. Foucarmont (M. d'Auv.), P. 22.50; 4. Le Friand (M. de Nexon).

Prix de Sens (A vendre, 12.000 fr., 1.700 m.): 1. Ad Hoc (R. Deguette), G. 21.00, P. 91.00; 2. El Yumuri (L. Girard), P. 10.00; 3. Boucan (L. Parfait), P. 11.50; 4. Solidor (J. Salaun).

Prix de l'Yonne (20.000 fr., 1.000 m.): 1. Branka (M. Brethes), G. 21.00, P. 12.00; 2. Nuageux (A. Rabbe), P. 27.00; 3. Arigèle (R. Bertiglia), P. 20.00; 4. Torchère (C. Bouillon).

Prix du Senonais (Handicap, 15.000 fr., 2.400 m.): 1. Monte à la Qu. (Maubert), G. 116.50, P. 29.50; 2. Xantium (R. Bertiglia), P. 8.50; 3. Villardon (A. Rabbe), P. 14.00; 4. Hallier (B. Guimard).

Prix du Lautaret (Steeple, 15.000 fr., 4.000 m.): 1. Tri Moteur (H. Signoret), G. 35.00, P. 8.00; 2. Red Sun (S. Rochet), P. 5.50; 3. Monma (A. Lucas), P. 5.50; 4. Cook (J. Frigoul). — Parj jumelé: 12.50.

Prix de la Savoie (Haies. 15.000 fr., 2.800 m.): 1. Belle Aurore (G. Gigant), G. 12.00, P. 7.00; 2. Blue Dream (J. Frigoul), P. 9.50; 3. Montagnard (L. Seguin), P. 30.50; 4. Saint Albanas II (R. Poincelet).

Le marché des engrais

Aucun changement n'est intervenu cette semaine dans les cours des engrais. Les intéressés sont priés de se reporter aux cours que nous avons publiés le 26 mai.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Sabine Klimek, rue Philibert-Delorme, 90, née à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20. — Michel Fiévet, rue de la Lys, 2, né à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20. — Monique Compernolle, rue de la Potennerie, 106, née à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20. — Louis Leclercq, rue Claude-Lorrain, 50. — Liliane Lemire, rue Thiers, 34. — Marguerite Fortrie, rue Daguessau, 41, cour Allard, 15.

Publications de mariage. — Auguste Rys, garagiste, d'Herseaux (Belgique), et Adélaïde Herregods, employée, de Roubaix.

Mariages. — Victor Depoortère, chauffeur, rue Lampierre, 42, et Fernande Cailleux, trieuse, rue Bernard, 11, cour Bernard-Spriet, 110 bis. — Georges Decourcelle, manœuvre, de Wattrelos, rue Carnot, 26, et Marie Speybrouck, soigneuse, rue de la Guinguette, 60. — Jean-Baptiste Buyle, peigneron, rue de l'Ommelet, 182, cité Hoche, 4, et Rachel Defoez, lisseuse, rue Dampierre, 85.

Décès. — Edouard Corveleyn, 78 ans, rue Monge, 96. — Constant Duvivier, 52 ans, rue Edouard-Anseele, 160, cour Cordonnier, 2. — Louis Delfosse, 77 ans, de Lys, rue de Metz, 9. — Etienne Cubru, 55 ans, rue d'Oran, 55. — Eugène Delmatte, 27 ans, rue de Barbieux, 35. — Oscar Fontaine, 44 ans, rue Jean-Macé, 45.

POMPES FUNÈBRES — Henri VERGIN 257, Grande-Rue (Tél. 306.25). 20260

CROIX. — Naissance. — Michelle Dumont, avenue Vaillant, 49, née à la Maternité, 5, avenue G.-Delory.

WASQUEHAL. — Mariage. — Arsène Lannoo, échantillonneur, 2, rue Kléber, actuellement prisonnier au camp Stalag XVII A et Yvonne Denis, dactylo, rue Charles-Delesclusse, 2.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Yves Beauchamps, rue F.-Becquet, 29. — Serge Marin, rue J.-Delecenserie, 132. — Bernard Nayet, 52, rue du Plouich.

Publications de mariages. — Pierre Tillie, caporal au 1er zouaves, avenue de la Petite-Hollande, 7, et Rose Gunalons, s.p., à Alger. — Rodolphe Debruyne, papetier, rue Jacquard, 27, et Mathilde Leloup, moulineuse à La Madeleine. — Louis Poutrain, tourneur, rue Pasteur, 249, et Reine Grave, fileuse à Marquette.

Décès. — Juliette Agache, veuve Danjou, 95 ans, couvent Saint-Maur.

WATTRELOS. — Naissances. — Romain Sotty, cité Amédée-Prouvost, 31. — Bernard et Bernadette Denis, rue Boieldieu, 23. — André Vanmarck, rue des Dragons, 16, né rue des Poilus, 2.

Publications de mariages. — Georges Delplace, magasinier, rue de Beaumont, 38, à Hem et Mireille Merlin, soigneuse, rue Pasteur, 4. — Alfred Devaele, plombier, avenue Henri-Carrette, 28, et Denise Dendievel, soigneuse, rue de l'Hôpital, 41. — Edmond Mazure, garçon-brasseur, rue de la Paix, 7, et Odette Delbeke, soigneuse, rue de la Baillerie, 77. — René Dillies, rue d'Estaimpuis, 103, et Gabrielle Verspeeten, s.p., rue du Commandant-Boissut, 81. — Alexandre Lepretre, employé au chemin de fer à Borre et Denise Debast, s.p., rue du Damier, 37.

Décès. — Valérie Seruel, veuve Nuytiens, 69 ans, s.p., rue de la Paix, 16. — Laure Nys, veuve Carlier, 47 ans, s.p., rue Jean-Jaurès, 1 bis. — Joseph Ponthieu, 62 ans, s.p., rue des Poilus, 2. — Alexandre Dubuille, 73 ans, tisserand, rue Vauban, 55.

LYS. — Mariage. — Edgard Couturier, sous-lieutenant au Service de Santé et Louise Cresson, mécanicienne, domiciliée à Courrières (P.-de-C.).

LILLE. — Publications de mariages. — Victor Azalart, tisserand, et Alice Opeommer, tisserande. — Gérard Duquesne, employé de commerce et Marie-Louise Tiberghien, employée de commerce.

ANNAPPES. — Naissances. — Bernard Decolmine, rue Saint-Sauveur, 29. — Jacques Debaisieux, rue de la Station, 4. — Jean-Claude Bricourt, rue des Marchenelles, 8.

Publications de mariage. — Clément Duprez, mouleur, 8, ruelle Jonville à Annappes, et Mercédès Cousain, cabaretière, 78, rue Ferdinand-Mathias, à Hellemmes.

Mariages. — Jean Dumortier, ajusteur, 37, rue Ferrière, Lesennes, et Hubertine Flan, s.p., rue de Lille, à Annappes. — René Depriester, employé à la S.N.C.F., rue Colbert, à Anoq et Léa Boutemy, couturière, 39, rue de la Justice, à Annappes. — Georges Cuvelier, tourneur, 49, rue Raspail, à Hellemmes et Marie Brault, bobineuse, 92, rue de la Liberté, à Annappes. — Maurice Béghin, boucher, 48, rue E.-Vaillant, à Hellemmes et Suzanne Scrève, s.p., rue de la Justice, à Annappes.

Décès. — Louis Gouis, 79 ans, carrière Delporte.

TOURCOING. — Naissance. — Anne-Marie Six, rue Favart, 109.

Publication de mariage. — Gaston Caudron, employé, rue de la Latte, 112, et Agnès Morel, employée, rue Ma Campagne, 213.

Mariages. — Pierre Bovyn, lithographe et Micheline Marquant, rebrousseuse, rue Serpentine, 19. — Camille Demon, cordonnier et Lucienne Rogge, soigneuse, rue de Roubaix, 155. — Georges Delezenne, modeleur en bois et Marie Pattyn, employée, rue Franklin, 39. — Roger Guisenns, rattacheur et Olga Loncke, soigneuse, rue Desurmont, 19.

Décès. — Henri Verplancke, 62 ans, rue du Hainaut, 93. — Jules Picavet, 45 ans, rue de Creil, 13. — Jules Billet, 82 ans, rue Mirabeau, 55.

MOUVAUX. — Naissance. — Jeannine Deyredk, 15, rue de Tourcoing.

Décès. — Nathalie Beeckmann, épouse Hannotte, 61 ans, 10, rue Pasteur.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Mariage. — Jules Saelens et Florence Mareel. — Alphonse Vandecavaye et Claire Dekerck.

Décès. — Marie Verscheide, veuve Mas, 84 ans, sentier du Sapin-Vert, 5. — Marie Castelle, veuve Ducoulombier, 80 ans, rue des Promets, 86.

HALLUIN. — Publication de mariage. — Rémi Baert, soudeur, rue de la Limite, 17, et Irène David, soigneuse, rue Pasteur, 37.

RONCQ. — Naissance. — Brigitte Vandewalle, rue du Dronckaert, 143.

Publication de mariage. — Achille Dassonville, négociant, à Halluin, et Geneviève Scalabre, s.p.

Mariages. — Edmond D'Helf, employé, à Tourcoing, et Raymonde Vandenabeele, coiffeuse. — Delphin Charlet, manœuvre, et Jeanne Debuschère, emballeuse.

Décès. — Nathalie Delahoutre, 44 ans, rue de Lille, 2. — Daniel Petit, 4 mois, cité Desmasières, 15.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Vous êtes priés de bien vouloir assister aux funérailles de

Madame Eva COTARD, née DUFOUR

veuve en premières noces de M. Jules CAVILLON

décédée le 7 juin 1941, dans sa 82e année, administrée des sacrements de l'Eglise, funérailles qui auront lieu le mardi 10 juin, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, à 9 heures 45.

Réunion à l'église à 9 heures 30.

De la part de :
Monsieur AUGUSTE COTARD, *son époux ;*
Monsieur et Madame NOËL DEHÉDIN-CAVILLON, *ses enfants ;*
Du capitaine ADOLPHE DUBURCQ (en captivité) et de Madame DUBURCQ, née DEHÉDIN ;
Monsieur et Madame MARCEL DEHÉDIN-MARTIN, *ses petits-enfants ;*
Monsieur et Mademoiselle PIERRE et MONIQUE DUBURCQ ;
Mademoiselle CLAUDE DEHÉDIN, *ses arrière-petits-enfants ;*
Des familles DUFOUR, DEHÉDIN, COTARD, CAVILLON, DUBURCQ et MARTIN.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
Roubaix, 11, rue Sainte-Thérèse.

WAMBRECHIES. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

M. Léon GHESTEM
veuf de Dame
Marguerite HOEDT

pieusement décédé à Wambrechies, le 6 juin 1941, dans sa 63me année, lesquels auront lieu le mardi 10 juin 1941, à 10 heures, en l'église de Wambrechies, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du dit lieu.

L'assemblée à la maison mortuaire, 28, rue du Quesnoy, à 9 h. 45.

De la part de M. Isidore Vincent-Ghestem, son beau-fils; Mlle Janine Vincent, sa petite-fille; M. et Mme Vincent Florin-Ghestem et leurs fils; M. et Mme Desrousseaux-Hoedt et leur famille; M. Robert Hoedt, ses sœur, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièce; et de toute la famille. 61931d

ROUBAIX. — M. et Mme Delnatte-Lallemand et leurs enfants ;
M. et Mme Hanicks-Delnatte ;
Mme Vve Raymond Debrabant ;
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Eugène DELNATTE

pieusement décédé à Roubaix, le 7 juin 1941, dans sa 38e année. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 10 juin, à 3 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Réunion 1, boulevard Lacordaire, à 3 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Pompes Funèbres Générales, Rx

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Mlle Céline DELBECQ

pieusement décédée à Roubaix, le 7 juin 1941, dans sa 63e année. Lesquels auront lieu le mardi 10 juin, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse.

Les Vigiles seront chantées le lundi 9, à 17 h. 30.

Réunion à la maison mortuaire, 17, r. Nabuchodonosor, à 8 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F.G. r. Sébastopol 45-57. T. 334-21

ROUBAIX. — On nous prie d'annoncer la mort de

Madame Veuve Félix CHATTELEYN
née Marthe BRASSART

pieusement décédée à MONTMORILLON (Vienne), le 1er mai 1941, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les funérailles ont eu lieu, le lundi cinq mai, en l'église Notre-Dame, à MONTMORILLON.

De la part de :
Monsieur et Madame FÉLIX CHATTELEYN-TAFFIN ;
Monsieur et Madame ANDRÉ CHATTELEYN-JASPAR, *ses enfants ;*
Messieurs FÉLIX, PIERRE, CHRISTIAN CHATTELEYN ;
Monsieur et Madame JEAN DUJARDIN-CHATTELEYN, et leurs enfants ;
Messieurs ROBERT, CLAUDE, MICHEL, DANIEL, GUY CHATTELEYN ;
Mademoiselle NOËMIE *CHATTELEYN,*
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur FERNAND DEHEM-CHATTELEYN ;
Mademoiselle KARA CHATTELEYN ;
Madame Veuve DEROULÉE-CHATTELEYN,
ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Et des familles CHATTELEYN-HUIDIEZ, BRASSART-DESMAZIÈRES, DESMAZIÈRES-DRINO.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART. 81516d

LILLE. — Vous êtes priés d'assister à l'Obit anniversaire qui sera célébré le mercredi 11 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Martin d'Esquermes, à Lille (Laudes à 9 h. 45), pour le repos de l'âme du

Lieutenant André BAUDOUX
CROIX DE GUERRE
51me Bataillon de mitrailleurs motorisés

mort pour la France à Fère-en-Tardenois (Aisne), le 9 juin 1940, à l'âge de 28 ans.

De la part de :
Madame ANDRÉ BAUDOUX-BOUTRY, *son épouse ;*
Monsieur BERNARD BAUDOUX ;
Mesdemoiselles BRIGITTE et MARIE-ANDRÉE BAUDOUX, *ses enfants ;*
Monsieur et Madame MAURICE BAUDOUX-JAMBILLE et leur famille ;
Monsieur et Madame JOSEPH BOUTRY-LALOY et leur famille ;
Et de toute la famille.
Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
Lille, 43, rue du Port.
P.F. Dubois-Bacqueville, 42, rue d'Isly.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister à l'Obit solennel qui sera célébré le lundi 9 juin 1941, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, pour le repos de l'âme de

Monsieur Jean DESOUTER
Soldat au 3me régiment de tirailleurs marocains

mort pour la France à Saint-Evroult-de-Montfort (Orne), dans sa 32me année.

De la part de :
Madame JEAN DESOUTER-PLANQUART, *son épouse ;*
Monsieur GEORGES DESOUTER, *son fils ;*
Madame PLANQUART-CRETEUR, *sa belle-mère ;*
Et toute la famille.
MM LEMAIRE et DILLIES, *ses patrons ;*
Le personnel des Etablissements Lemaire et Dillies.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.
Roubaix, 22, rue Montgolfier. 81475

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister à l'Obit solennel qui sera célébré le lundi 9 juin, à 9 heures 30, en l'église Saint-Rédempteur, pour le repos de l'âme de

Monsieur Alfred DELFORGE
Retraité de l'Octroi
Ancien Conseiller municipal de la ville de Roubaix

décédé à Pornichet (Loire-Inférieure), dans sa 69e année.

De la part de :
Madame DELFORGE-REYNARD, *son épouse ;*
Madame DELFORGE-LEMAIRE, *sa mère ;*
De ses enfants, son frère, et toute la famille.

T. S. F.

Radio-Bruxelles
relayé par Radio-Lille

PROGRAMME DU LUNDI 9 JUIN

7 h.: musique matinale (disques). — 7 h. 30: informations. — 7 h. 45: disques. — 7 h. 50: résultats sportifs et agenda de la journée. — 8 h.: concert par une musique militaire. — 9 h.: répétition du cours de langue allemande de la veille. — 9 h. 30: quelques chansons populaires allemandes (disques). — 9 h. 30: informations. — 11 h. 30: concert-apéritif (disques). — 12 h.: concert par l'orchestre-radio. — 13 h.: informations. — 13 h. 15: concert par le trio rythmique Paul Lambert. — 13 h. 30: quelques vedettes (disques). — 13 h. 45: reprise du concert par le trio rythmique Paul Lambert. — 14 h.: concert par l'orchestre Germaine Ego. — 16 h.: informations. — 16 h. 15: relais des postes allemands. — 16 h. 55: qu'en pensez-vous ? — 17 h.: récital de violoncelle. — 17 h. 15: concert par l'orchestre-radio. — 18 h. 10: « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », un acte d'Alfred de Musset. — 18 h. 35: reprise du concert par l'orchestre-radio. — 18 h. 50: vient de paraître. — 19 h.: mélodies romantiques (disques). — 19 h. 15: écho du jour. — 19 h. 30: informations. — 19 h. 45: concert varié (disques). — 20 h.: le quart d'heure des beaux disques. — 20 h. 15: cycle Schubert. — 21 h.: agenda.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

L'escroquerie à la prime de démobilisation. — Un mécanicien de Damvillers, André Jandan, 31 ans, tenta de se faire payer une seconde fois sa prime de démobilisation par le percepteur de Berck-Plage. Mais celui-ci ne se laissa pas tromper et il alerta les gendarmes. Jandan s'enfuit en emportant le portemonnaie d'une personne qui se trouvait au guichet.

Avant son arrestation il commit plusieurs vols chez MM. Brissart et Lapiace.

Le tribunal de Montreuil infligea à Jandan 2 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

En appel, Me Dubois, défenseur, sollicite une mesure de clémence pour son client qui a été très éprouvé par la guerre. Sa mère et deux de ses frères ont été tués sous les bombardements et deux de ses autres frères sont prisonniers.

La cour réduit à 18 mois la peine de prison.

— L'enfance malheureuse. — Une fillette de 8 mois, Bernadette Dupuis, mourait à l'hôpital d'Arras des suites de sous-alimentation et de manque total de soins. L'autopsie confirma les résultats de l'enquête. La mère, née Marthe Grabowski, 23 ans, demeurant 57, rue des Trois-Visages, à Arras, vivait dans une saleté inimaginable avec deux autres bébés, Micheline 3 ans et demi, et Jeanne âgée de 18 mois.

La mégère abandonnait ses enfants dans son taudis pour se livrer à la mauvaise conduite ; son mari est prisonnier.

Les premiers juges la condamnèrent à 10 mois de prison.

La cour élève cette peine à un an de prison.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE
Belle maison bourgeoise située 111, rue Pellart, Roubaix, comprenant : salon, salle à manger, grande vérandah, petit salon, vestibule, cuisine, arrière-cuisine, dépendances, grand jardin, 4 chambres à coucher, deux chambres de bonne, grand grenier plafonné, tout confort moderne. Pour renseignements complémentaires s'adresser à Me Poissonnier, notaire, ou à M. André Neveux, rue du Collège, 18, à Roubaix. 81503

A VENDRE MAISON
d'employé ou commerce, confort, plein centre Tg. Ecr. S.N.N. journal. 61921d

IMMEUBLES A LOUER

RECHERCHONS LOCAL
à louer, minimum 2.000 m2 couverts, comprenant bureaux et raccordement au chemin de fer et situé dans Lille, Roubaix, Tourcoing ou environs. Ecr. aux init. D.H.K., au Journal. 81496

DAME CHERCHE A LOUER
fonds de café-buvette Lille ou environs. Donner détails et conditions aux init. A.L.F.R. au journal. 3510d

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE, 17 ans
recherche emploi STÉNO-DACTYLO, VENDEUSE ou similaire. Ecrire initiales T.C. au bureau du journal. 15235d

OFFRES D'EMPLOIS

Vernisseurs au tampon
Très bons ouvriers demandés. Haut salaire. Ecr. R.V.V. au journal. 61805

HAUTE COUTURE
Bonne ouvrière et demie sont demandées. 16, rue d'Inkermann, Rx. 15158d

Rentrayeuses, piquières chômeuses, vous aurez du travail assuré par contrat avec possibilité de reprendre votre emploi dès la réouverture des usines de votre région. Frais de déplacement remboursés. Ecrire pour tous renseignements: RAPID STOPPAGE, 31, rue de Maubeuge, PARIS (9me). 21580

ON DEMANDE PERSONNE bien au courant
MECANIQUE GÉNÉRALE
électricité, capable remplir emploi de CHEF MATÉRIEL
Logement avec jardin assuré. Ecrire en indiquant âge, références, prétentions: Directeur FILATURES AUCHY-LES-HESDIN (Pas-de-Calais). 15073

ANIMAUX DIVERS VOITURES

On demande à acheter
BOUVIER ou BERGER DESSOS BARDÉ, à Hesdin (Pas-de-Calais). 81506

PORCELETS et Coureurs
pure race Samande. - Une maison de confiance : Louis DEWITTE, 67, rue de la Vallée, HEM, tram 5 (terminus). 15040d

Deux lourds chevaux
fatigués du pavé à vendre. Conviendraient à cultivateurs. Ecrire aux initiales Y.C. bur. du journal. 15239d

T.S.F. - MUSIQUE

A. JUBÉ
117, Grande-Rue, 117, à ROUBAIX
PIANOS
neufs et d'occasion, depuis 1.800 fr.
GARANTIS 20 ans sur facture
Maison de confiance fondée en 1890. 20088

CYCLES ET AUTOS

4 pneus et chambre à air
15×45, neufs ou très bon état, sont recherchés. Urgent. Joseph Dodrie, 5, avenue Lenôtre, Flers-Breucq. 15230

TANDEM A VENDRE D'OCCASION
Rue Rouget-de-l'Isle, 62, Rx. 15232d

Recherche VELO DAME
neuf ou état neuf. Ecrire aux initiales X.C. au bureau du journal. 15237d

BELLE MOTO
à vendre, état neuf, éclairage complet, klaxon, force 350 cmc. Prix intéressant. 22 bis, rue de Bradford, Tg. 61692d

CITROEN cabriolet récent est demandé. FRIGIDAIRE ménager, gros FAUTEUILS et ensemble de BUREAU. - Faire offres aux initiales H.V.L., au Jal. 3490

AVIS DIVERS

TABLEAU
toile « Pont Venise » 1.60×1.30 (Giordani), à vendre. Rép. Z.C. Jnal. 15245d

A vendre d'occasion
Poste pick-up, feu Godin, chaises et Pathé Baby, 60, r. Marie-Buisine, Rx. 15240d

A VOTRE SERVICE
BOUSQUET
HORLOGER - BIJOUTIER
42, rue de la Vigne, 42 - ROUBAIX
(Tél.: 333.99) 21590

RÉCHAUDS ELECTRIQUES
gaz, alcool, essence, pétrole. Grand choix. Quincaillerie VANDROY, 9 bis, rue de Lannoy, ROUBAIX. 21667d

DEMOLITIONS
QUANTITÉ ÉVIERS DISPONIBLES
Raymond VANDECASTEELE
81, rue du Fresnoy, Rx. Tél. 338.33.

ACHAT et VENTE
aux meilleurs prix
de tous Bijoux Or
BRILLANTS - MONTRES - Etc.
MASQUELIE
Spécialiste, 47, Grande-Rue, Roubaix 21119

RECHERCHE bureau américain, machine à écrire et machine à calculer. Rép. init. S.O.O. au journal. 661[illegible]

RÉCHAUDS ELECTRIQUES
«Bazar des Halles», Roubaix 21665d

BIJOUX
Vente - ACHAT - Echange
G. DAEL 14, r. St-Jacques TOURCOING
Achète TRES CHER vieil OR
BRILLANTS et ARGENT DEMONÉTISÉ 21004

AVIS AUX ANNONCEURS, CORRESPONDANTS, PORTEURS DE JOURNAUX DÉPOSITAIRES,

Nous rappelons que toute personne remettant une annonce ou un ordre de publicité à nos guichets, à nos représentants, correspondants, dépositaires ou vendeurs de journaux doit obligatoirement présenter sa CARTE D'IDENTITÉ.

Il est indispensable que le numéro de cette carte figure sur la copie de l'annonce ou de l'ordre contenant la publicité à insérer.

Les ordres de publicité passés par CORRESPONDANCE doivent indiquer le nom, l'adresse de l'envoyeur ainsi que le numéro de sa carte d'identité. 20008

Concerts et Spectacles

TOURCO